



Ville de
Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 30.08.17 | 50^e année | N° 24

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Thomas Facchinetti

Le bon goût au rendez-vous

Pari relevé, pari gagné! Le week-end des Gloutons du Lac, événement phare de l'année Neuchâtel Ville du Goût 2017, a séduit quelque 25'000 personnes entre vendredi et dimanche. Un fantastique succès populaire, qui a permis de mettre en valeur des saveurs d'ici et d'ailleurs dans un esprit festif et convivial et de réconcilier les Neuchâteloises et les Neuchâtelois avec leur place du Port. Qu'il faisait bon se retrouver sous le chapiteau multicolore, déambuler entre les camionnettes joliment décorées, goûter avec curiosité à des spécialités gourmandes et discuter, sous le soleil et tout le long du quai Osterwald, avec des dessinateurs occupés à illustrer «en direct» des affiches sur le thème du goût!

Neuchâtel, ce week-end, avait rendez-vous avec le bon goût, et la population – dont de nombreux gourmets venus de toute la Suisse – a magnifiquement répondu présent. De quoi songer très sérieusement à remettre sur pied ce type d'événement, le cas échéant en affinant et en améliorant encore le concept. Mais cette année savoureuse n'est pas encore terminée: la toute prochaine Semaine du Goût passera bien évidemment par la capitale. Et notre Ville du Goût sera l'invitée d'honneur de la Fête des vendanges 2017. Sans oublier le dessert, Chocolatissimo, servi en novembre. L'appétit venant en mangeant, nous espérons que vous y participerez nombreuses et nombreux et que vous y ferez à nouveau de belles découvertes gustatives.

Directeur de la Culture et de
l'intégration, du Tourisme et des Sports



Plusieurs anciens champions du football suisse, dont Stéphane Chapuisat, disputeront un match amical contre le Brésil à la Maladière. • Photo: David Marchon

Match Suisse-B Brésil au stade

C'est un événement original et unique en Suisse qui aura lieu mercredi 6 septembre au stade de la Maladière à Neuchâtel: un match de football réunissant des anciens champions et des joueurs aguerris du football brésilien et suisse. Coup d'envoi à 19h45, entrée libre.

A Florianopolis, capitale de l'Etat de Santa Catarina au Brésil, un groupe de passionnés de football ont formé une équipe, les *Manezinhos da Ilha*, qui depuis plusieurs années parcourent les stades du monde entier au nom de l'amitié entre les peuples. Au cours d'une tournée européenne, leur route passe cette année par le stade de la Maladière à Neuchâtel.

Chappi, Celestini et Zubi

Coachée par Michel Pont, l'équipe suisse comprendra Stéphane Cha-

puisat dit «Chappi», Fabio Celestini, Patrick Müller, ainsi que des anciens joueurs de Xamax comme le gardien Pascal Zuberbühler, Frédéric Chassot, Philippe Perret, Stéphane Henchoz et bien d'autres. La sélection brésilienne est emmenée par Careca, ancien champion de la Selecao dans les années 1980. La venue du «parrain» de l'équipe de *Manezinhos*, Paulo Cesar, champion du monde 1970 et ancien joueur de l'Olympique de Marseille, reste encore incertaine, pour des raisons de santé.

But caritatif

«Nous attendons avec impatience cet événement unique, inscrit dans les festivités des dix ans du stade de La Maladière et qui, je l'espère, attirera de nombreux passionnés de football. En

premier lieu les jeunes, qui pourront voir de près des légendes du ballon rond de ces 20 dernières années. Le beau jeu, marqué de l'esprit du fair-play, déployé dans une rencontre internationale de ce type, remplit aussi un rôle pédagogique auprès de la jeune génération», relève le conseiller communal Thomas Facchinetti, directeur de la culture et de l'intégration, des sports et du tourisme.

Organisé à l'initiative du consul général adjoint de Suisse à Rio de Janeiro, ce match de l'amitié poursuit un but caritatif. Les fonds récoltés lors du passage des *Manezinhos* en Suisse seront reversés à Miratus, une association brésilienne avec une antenne en Suisse, qui offre un encadrement aux enfants des communautés à travers l'enseignement du badminton.



8-9

Plongée dans les fouilles de la Collégiale, avant les visites guidées au programme des Journées du Patrimoine.



10

Retour en images sur le week-end des Gloutons du Lac, événement phare de l'année Neuchâtel Ville du Goût.



16

Zoom sur six spectacles à l'affiche du Passage, alors que la vente des billets individuels vient de s'ouvrir.



SPINEDI SA

Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction



www.danse-equilibre.ch



DANSE EQUILIBRE

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

Votations cantonales

La position de la Ville

Les citoyennes et citoyens du canton de Neuchâtel sont appelés aux urnes le 24 septembre pour se prononcer sur six objets : trois fédéraux et trois cantonaux. A l'heure où la campagne est lancée, en particulier pour les objets cantonaux, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel tient à rappeler sa position avant ces importants scrutins que sont la construction d'un Nouvel hôtel judiciaire, le report de l'harmonisation des impôts et la Réforme des institutions.

Nouvel hôtel judiciaire: le Conseil communal est favorable à l'octroi d'un crédit de 48,5 millions de francs pour la construction, à La Chaux-de-Fonds, du Nouvel hôtel judiciaire. Il recommande ainsi de voter oui. Ce projet d'envergure s'inscrit dans la suite logique de la vision «Neuchâtel Mobilité 2030», plébiscitée par la population neuchâteloise. Le projet d'hôtel judiciaire, qui servira le pouvoir judiciaire et l'ensemble des justiciables, est aussi en phase avec la volonté de faire de l'agglomération neuchâteloise un moteur culturel et économique de l'Arc jurassien.

Référendum «Rifront»: le Conseil communal est opposé au report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers, qui remet en cause un accord politique portant sur un paquet global d'harmonisation des impôts des personnes physiques, des entreprises, des frontaliers et de l'impôt à la source. Approuvé par le Grand Conseil en 2013, cet accord avait été discuté par tous les partenaires, cantons et communes. Pour la ville de Neuchâtel, ce report représente un coût annuel de 4 millions de francs, avec la crainte qu'il ne soit jamais rediscuté à l'avenir.

Réforme des institutions: la redéfinition du territoire cantonal comme cercle électoral unique et la réduction du nombre de députés de 115 à 100 constituent, aux yeux du Conseil communal, un compromis intéressant permettant d'atténuer les régionalismes tout en respectant les spécificités territoriales. La notion de régions électorales sera en effet introduite dans la loi, garantissant une représentation minimale de chacune. Le Conseil communal recommande dès lors de voter oui au décret soumis en votation, portant modification de la Constitution cantonale.

Après la pause estivale, le Conseil général sera de retour lundi sur les bancs de l'Hôtel de Ville



Le Conseil communal ne veut pas tarir la source d'eau potable des fontaines. • Photo: Stefano Iori

Coup de balai dans les motions

C'est une séance de rentrée en forme de grand ménage qui attend lundi le Conseil général. Les élus devront en effet se prononcer sur le classement d'une vingtaine de motions et postulats, qui dormaient dans les tiroirs depuis parfois plusieurs années. Dans un souci conjoint de régulariser la situation, le Conseil communal avait demandé en février dernier un délai de six mois pour y répondre. Florilège.

«Fontaine, je ne gaspillerai pas ton eau»

A priori séduisante, l'idée d'équiper les fontaines de la ville du dispositif «Ecofontaine» ne l'est finalement pas tant que cela, explique le Conseil communal en réponse à une motion PLR. Selon les essais effectués par Viteos, ce dispositif qui permet de récupérer une partie de l'eau des bassins grâce à une pompe actionnée par l'excédent de pression ne réduirait pas la consommation d'eau des fontaines d'un facteur dix, comme annoncé, mais d'un facteur trois seulement. Le tout, pour un coût «significatif» puisque sa pose sur la centaine de fontaines de la ville nécessiterait un investissement de 300'000 francs, sans compter les frais supplémentaires occasionnés par l'installation sur chaque fontaine d'un bouton presseoir

pour l'eau potable, mais aussi par le nettoyage plus fréquent des bassins. A noter que le Conseil communal envisage une action originale pour mettre en valeur la qualité de l'eau des fontaines, qui provient à 84% des sources de l'Areuse: en offrant dans des carafes estampillées «Ville de Neuchâtel» sur les tables des restaurants.

Valorisation des eaux usées

Après avoir creusé le sujet, le Conseil communal se dit en revanche convaincu par le potentiel de valorisation énergétique des eaux usées et se propose d'étudier «prioritairement» l'installation d'un système permettant de récupérer leur chaleur à la sortie de la station d'épuration (Step). Le potentiel de récupération se monte «à environ 3,5 GWh par an», ce qui permettrait d'économiser «quelque 370'000 litres de mazout» pour le chauffage, chiffre-t-il en réponse à une motion du groupe PopVertsSol. L'étude sera réalisée dans le cadre des transformations planifiées dès 2019 à la Step pour le traitement obligatoire des micropolluants.

Gestion des déchets

En réponse à différentes motions relatives aux déchets émanant des groupes PS, PopVertSol et PLR, le Conseil communal se dit favorable

au recyclage des briques à boissons, comme cela se fait en Allemagne, en Autriche ou en Belgique. Nous allons étudier avec le canton les possibilités d'introduire une telle filière, explique-t-il. La Ville entend par ailleurs œuvrer pour une meilleure valorisation locale des déchets verts, en soutenant l'installation de biogaz agricole en projet à Cottendant mais aussi la création de composts individuels ou de quartier dans les jardins privés, par des conseils ou des cours pratiques. Le Conseil communal promet en outre de rester vigilant concernant le recyclage du plastique. Pour l'heure, il n'existe toutefois aucune filière pérenne autre que pour le PET et le flaconnage, note-t-il.

Transport des vélos

Comment encourager la pratique du vélo dans une ville en pente? En offrant la gratuité aux petites reines dans les funiculaires urbains de la ville, suggéraient les groupes PS et PopVertSol. Appuyée par cette motion, la Ville a demandé à l'Etat, dans le cadre de la consultation sur le futur Plan directeur cantonal de la mobilité cyclable, de considérer la gratuité des vélos dans les funiculaires et les bus en montée. Une estimation du coût théorique de l'opération est en cours. (ab)



Lumière sur la nouvelle saison de la Société de musique et des Concerts de la Collégiale

Des concerts jusqu'à la fin de l'été

De grands interprètes, un quatuor à cordes issu du même arbre, une plongée dans l'art du concerto italien, le «Carnaval des animaux» pour les enfants, quatre pianos à queue qui revisitent Gershwin et une incursion du côté du fado : la Société de musique de Neuchâtel et les Concerts de la Collégiale ont levé le voile lundi sur une nouvelle saison pleine de promesses. Et pour la première fois depuis longtemps, la musique ne connaîtra pas de trêve durant l'été.

Les Concerts de la Collégiale ont en effet décidé cette année de mettre sur pied un mini-festival pendant les vacances d'été, «pour permettre aux mélomanes mais aussi aux touristes d'apprécier un peu de musique à Neuchâtel même lorsque les portes des salles de concert sont closes», explique leur directeur artistique Simon Peguiron. Durant six semaines, du 14 juillet au 18 août 2018, différents musiciens et ensembles de la région se produiront ainsi en concert chaque samedi sur l'esplanade de la Collégiale. L'entrée sera libre.

Dans l'immédiat, la saison reprendra au Jeûne, avec un concert du



Devenu rare sur scène, le grand pianiste Radu Lupu donnera un récital fin novembre au Temple du Bas. • Photo: Matthias Creutziger

chœur Yaroslav dédié à Arvo Pärt qui sera donné deux fois, le dimanche et le lundi, dans une Collégiale réduite de moitié par la rénovation en cours. «Cela nous a forcé à nous réinventer», souligne Simon Peguiron, qui a pris l'option de proposer des concerts en petite formation, tels ce Noël à la harpe ou cette plongée dans l'univers du concerto italien par l'ensemble Hexacordes. Mais aussi de décentrali-

ser certains concerts à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Dombresson.

Un quatuor du même bois

Du côté de la Société de musique, la saison s'ouvrira le 1^{er} octobre par un concert proposé dans le cadre de la manifestation «Olà Portugal», qui verra l'un des plus grands représentants masculins de la nouvelle génération du fado, Camané, se produire

au Temple du Bas. «On essaie depuis quelques années de s'ouvrir à autre chose que le classique», explique son président Sébastien Singer, avant de détailler une programmation aussi alléchante que diversifiée.

Au fil de la saison, le public neuchâtelois pourra ainsi entendre de grands interprètes, tels le pianiste Radu Lupu, le ténor Christoph Prégardien dans le sublime «Voyage d'Hiver» de Schubert ou le violoniste tzigane Roby Lakatos, que le grand Yehudi Menuhin lui-même ne manquait pas d'aller écouter à chacun de ses passages à Bruxelles. Mais aussi un quatuor de pianos à queue qui revisitera Gershwin, Berstein et Stravinsky; un quintette à cordes qui jouera des œuvres rares de Mozart, Brahms et Beethoven;

et un quatuor dont tous les instruments ont été fabriqués dans le bois du même érable par un luthier de la Neuveville. A quoi s'ajoute un concert spécialement pensé pour les enfants avec, au programme, «Le Carnaval des animaux» de Saint-Saëns et «Ma mère l'Oye» de Ravel. (ab)

• **Programme complet et billetterie sur www.socmus.ch**



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Esplanade Léopold-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h. www.mahn.ch. **Exposition** «Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970», jusqu'au 15.10, *visite commentée*, par Vincent Callet-Molin et Chantal Lafontant Valotton, ma 05.09, à 12h15. **Journée du Photoclub de Neuchâtel** «La photographie passionnément», di 03.09 de 11h à 18h. **Film** «Les nomades du soleil», je 07.09, à 18h30.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).



Musée d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. **Exposition** «Manger, la mécanique du ventre», jusqu'au 26.11.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Dans le Parc, **exposition permanente** «Terre d'outils». **Les dimanches «Café-tartines»** au Jardin, durant toute l'année 2017. **Exposition** «Ballet nocturne», photographies d'Yves Bilat, du 03.09 au 17.12; **inauguration** le 02.09 à 17h. Tél. 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18. MAHN

• «Dans la mallette de Mary Coppins», atelier 4 à 6 ans, ma 19.09, de 14h30 à 16h.

• «Atelier de gravure», pour adultes et jeunes dès 16 ans, sa 07.10 / di 29.10 / di 19.11 / sa 09.12, de 11h à 17h.

MHN

• «Enquête au musée», atelier 4 à 6 ans, me 06.09, de 13h30 à 15h.

• «La chimie dans l'assiette», atelier 7 à 10 ans, me 13.09, de 15h30 à 17h; me 27.09, de 13h30 à 15h.

Jardin botanique

• «La magie des chauves-souris», atelier 7 à 10 ans, me 13.09, de 13h30 à 15h.

• «Brunch aromatisé», moment délicieux en duo (1 adulte + 1 enfant dès 4 ans), di 03.09, de 10h à 13h.

Divers

Théâtre du Pommier, «Feu la Mère de Madame» et «Les Boulingrin» avec Brigitte Rosset, sur l'Esplanade de la Collégiale, ve 01.09 et sa 02.09 à 20h30, di 03.09 à 17h. www.ccn-pommier.ch.

KioskArt (Jeunes-Rives), di 03.09, 16h, The Relics. www.kiosk-art.ch.

Festikids (Jeunes-Rives), di 03.09, Ziki-Zik de 14h à 15 et **Sonia Grimm** de 16h à 17h. www.kinder-land.ch.

Lundis des mots, lecture musicale de l'œuvre de Thierry Metz «L'homme qui penche», lu 04.09, à 18h30, Galerie YD, rue Fleury 6, www.leslundisdesmots.ch.

Chœur Parlé de Neuchâtel, «Batelemi», je 07.09, à 18h30, ve 08.09 à 17h30 et 18h30 et sa 09.09 à 16h30 et 17h30, Nord du Temple du Bas ou Foyer du Théâtre du Concert en cas de pluie.



L'actualité culturelle

The Swinging Ladies



Pour la quinzième édition des soirées jazz-raclette, la chapelle de l'Ermitage accueille ce week-end un trio féminin conjuguant charme, swing et humour: The Swinging Ladies. Pour ce concert, les chanteuses Pauline Ganty, Amélie Dobler et Joanne Gaillard seront accompagnées par le pianiste Noé Macary, pour un concert à déguster avec ou sans raclette!

Concert: samedi 2 septembre à 21h à la chapelle de l'Ermitage. Billets en vente sur place au prix de 20 francs. Apéro-raclette dès 18h.

Autour de Guillaume

C'est à un voyage musical reliant passé et présent, histoire locale et universelle, que nous convie lundi le chœur Flores Harmonici. Sous la direction d'Alexander Traube, l'ensemble rendra hommage à celui qui a suscité les premières musiques écrites autour du lac de Neuchâtel et parmi les premières de Romandie: Maître Guillaume d'Angleterre, plus connu sous le nom de saint Guillaume de Neuchâtel. Le programme mêle des chants médiévaux inspirés par Guillaume à des œuvres récentes d'Alexander Traube, composées après la découverte il y a vingt ans à Fribourg du plus ancien manuscrit sur la vie du saint. Ces pièces neuchâtelaises dialogueront avec la musique



des autres lieux qui marquent la vie de notre héros local: son Angleterre natale et Notre-Dame-de-Paris, où Guillaume enseignait quand ses collègues compositeurs, Léonin et Pérotin, y inventaient la musique occidentale. Le concert fera l'objet d'un enregistrement public à l'occasion du bicentenaire de la paroisse catholique de Neuchâtel, qui, pour l'occasion produit un quadruple CD.

«Le retour de saint Guillaume de Neuchâtel; chants du Moyen-âge à nos jours, d'Angleterre à Neuchâ-

tel»: **lundi 4 septembre à 20 heures à l'Eglise rouge. Entrée libre, collecte.**

«Le retour de saint Guillaume de Neuchâtel; chants du Moyen-âge à nos jours, d'Angleterre à Neuchâ-

A vos appareils photo!

Envie de vous faire tirer le portrait? De profiter de conseils techniques ou d'apprendre à manier votre appareil lors de sorties sur le terrain? Prenez votre smartphone ou votre reflex ce dimanche à l'occasion de la journée du Photoclub de Neuchâtel, qui se tiendra dès 11 heures au Musée d'art et d'histoire dans le cadre de l'exposition «Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970». Des ateliers pour les enfants et des visites guidées «éclair» sont également au programme. Une verré sera offerte à l'issue de la manifestation.

Journée du Photoclub de Neuchâtel: dimanche 3 septembre de 11 à 17h au Musée d'art et d'histoire. Infos: www.mahn.ch ou www.photoclub-neuchatel.ch.



Discussions entre parents, projections de films et concerts au Balkkon

Nouvel élan au Balkkon

Le Balkkon lève le voile sur sa nouvelle demi-saison, qui s'étend de septembre à décembre. Installée dans ses nouveaux locaux de la Mairie depuis février dernier, dans le quartier du Neubourg, l'association profite de ce nouvel élan pour apporter des changements à son mode de fonctionnement et proposer de nouvelles activités.

La jeune association du Balkkon a parcouru du chemin depuis sa création en 2013. «Les ateliers, la programmation, la recherche de fonds: au départ, on faisait absolument tout de A à Z», relatent Camille Jehan et Corinne Comte. Même si l'association continue à reposer sur leurs épaules, les deux fondatrices sont désormais entourées d'un solide noyau de bénévoles. «En changeant de locaux, nous avons rencontré de nouvelles personnes prêtes à s'engager, mais nous cherchons toujours des bénévoles», précise Corinne Comte. L'association compte désormais un nouveau comité ainsi que des commissions pour chaque domaine d'activités. Une manière de dégager du temps pour développer de nouvelles collaborations avec des acteurs culturels de la région notamment.

Des idées à foison

Des projets, les deux filles en ont plein la tête. Parmi eux, celui de créer



L'équipe du Balkkon, espace socio-culturel sis dans le quartier du Neubourg, propose à tout un chacun des activités à prix libre et sans inscription. • Photo: Stefano Iori

un espace de lecture destiné aux enfants comme aux adultes. Le Salon du bouquinier existe déjà. «Nous avons aménagé une bibliothèque dans un coin discret de la Mairie», explique Corinne Comte. «Après quelques mois d'utilisation, on constate que cet emplacement ne convient pas, car il n'est pas assez visible», précise Camille Jehan. Jamais à court d'idées, les deux jeunes femmes ont déjà imaginé un autre emplacement avec un canapé douillet. De nouveaux livres doivent venir garnir des étagères plus en vue.

Outre les ateliers, les concerts et les expositions, le Balkkon propose des nouveautés pour sa demi-saison

qui démarre le 2 septembre. Des ateliers destinés aux parents d'enfants de tous âges doivent permettre l'échange d'expériences. Les discussions seront animées par Françoise Jeanneret-Gris, psychologue. Chaque mois aura lieu une projection de films autour du harcèlement scolaire. Un intervenant sera présent pour aborder cette problématique. Enfin, des concerts sous forme de trilogie viseront à mettre en lumière les artistes d'une ville suisse. C'est Genève qui sera à l'honneur pour inaugurer ce nouveau programme. (ak)

• Programme complet sur www.lebalkkon.ch

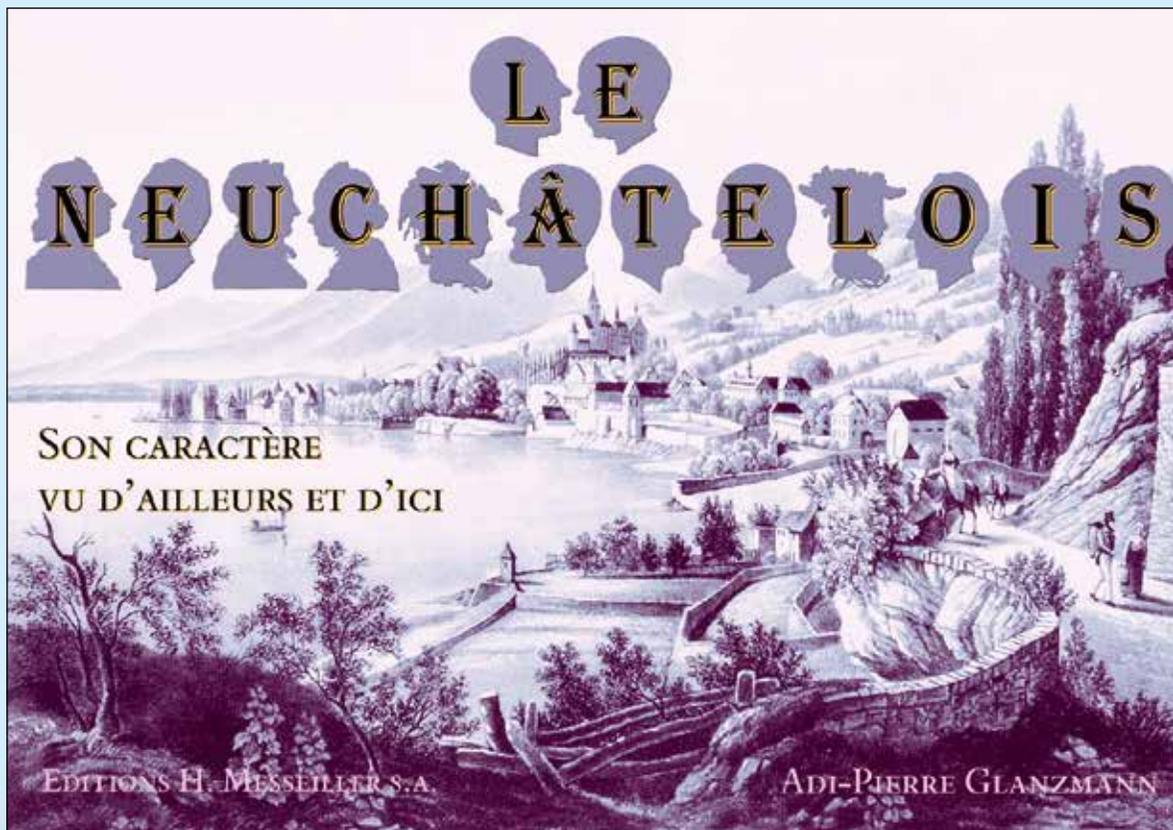


Chronique culturelle

Bal(l)ades musicales

Quel lieu plus approprié que l'usine de pâte de bois désaffectée de Rondchâtel pour entendre *La Fabbrica illuminata*? Cette partition pour soprano – excellente Clara Meloni – et bande magnétique fut écrite en 1964 par Luigi Nono pour les travailleurs d'une fabrique de Gênes surnommée l'usine des morts tant les accidents de travail y étaient fréquents. Fermé en 2002, Rondchâtel se trouve lui près de Frinwillier, dans le Jura bernois, et il était possible de le visiter samedi à l'issue du concert proposé par les Jardins musicaux. Vacarme assourdissant et chaleur humide... Des ouvriers ont sué dans ces murs à déchiqueter des troncs avec l'aide de la force mécanique puis électrique produite par une chute de la Suze! C'était donc l'endroit idéal pour entendre l'œuvre du communiste Nono suivie par les prenants *Canti di prigionia* de Luigi Dallapiccola interprétés par le chœur Novantica de Sion et l'Orchestre des Jardins musicaux. Entamé par une visite des vignes de Claude Frôté, à la Neuveville, le Festival a pris fin dans un lieu industriel magique. Quel plaisir que ces bal(l)ades musicales!

Patrice Neuenschwander



LE NEUCHÂTELOIS : QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI ? ET NOUS MÊME ?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers : cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.- aux Editions H. MESSEILLER SA.



Bulletin de commande

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage «**Le Neuchâtelois**» (Fr. 35.- / frais de port en sus) :

Nom / Prénom

Adresse

Date Signature

Talon à affranchir et à renvoyer à :

Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à :

edition@messeiller.ch



La chronique du délégué communal à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Nausée lacustre



Pierre-Olivier Aragno

Samedi, 10h : devant le quai Osterwald, d'étranges gargouillis apparaissent à la surface du lac : des amas de bulles à gauche... puis à droite. Le lac frissonne. Soudain, dans une succession de spasmes, le lac se met à rendre d'étranges objets enveloppés dans une glu vaseuse dans laquelle se vautrent quelques coquillages baveux.

La lente digestion lacustre est interrompue. Dans le tas dégoulinant qui a été projeté sur la rive, on devine une ombre de vélo, un caddie, des amas de bouteilles, une caisse enregistreuse, un coffre, des sacoches, et même un énorme pneu. Le lac chancelle, le rivage est ballonné. Mais grâce à l'action de l'association Purlac, les fonds lacustres peuvent respirer. La thérapie : 200 yeux de bénévoles, plongeurs et terriens, scrutent les enrochements du rivage et le fond du lac. Autant de bras qui s'agitent entre les plantes aquatiques pour pousser, tirer, extraire chirurgicalement tous les objets que certains parasites à deux pattes ont jetés dans le lac.



Le lac rend les déchets aux passants... • Photo : Pierre-Olivier Aragno

Et pourtant, il suffit de se pencher un peu et d'observer : le lac est un bouillon d'êtres vivants, depuis les plus petits, bactéries, planctons, au plus gros, silures, brochets. Tous ce monde vit en équilibre dans le grand bain lacustre, tout comme une multitude d'êtres vivants autour... dont nous ! Nous y puisons une partie de notre eau potable.

Protéger le lac ? C'est pourtant si simple. Un déchet, un mégot, une barquette de repas, des bouteilles vides... Il suffit d'avoir le réflexe de les reprendre avec soi ou les déposer dans une poubelle le long du rivage. Ce comportement doit s'étendre au littering en général. C'est une mesure compréhensible, peu coûteuse et accessible à tous.

Bien entendu, d'autres actions sont menées pour diminuer notre charge sur les eaux dont d'importants investissements pour améliorer encore le traitement de nos eaux usées. Chacun doit y contribuer, c'est essentiel. C'est un effort collectif et l'action menée par Purlac est là pour nous le rappeler.

P.-O. A.



Une semaine, un sport



Les jeunes capoeiristes préparent leurs plus belles figures en vue du Festival Kids, un championnat-jeu qui a lieu en octobre.

• Photo : Stefano Iori

Acrobaties et rythmes brésiliens

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente cette semaine l'Association Capoeira Neuchâtel. Fondée en 2002, elle compte quelque 150 membres actifs de 3 à 85 ans, dont 100 enfants. Installée depuis février dernier au numéro 21 de la route des Falaises, l'Association ne se limite pas à l'enseignement de la capoeira, art martial brésilien : elle propose aussi des cours de danses et de percussions afin de mettre en avant toute la richesse de la culture brésilienne. Une bibliothèque est également mise à disposition des élèves et de leurs parents. Plus d'infos : www.capoeiracte.ch

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique ? Facile : un courriel à communication.ville@ne.ch



A l'intérieur de la Collégiale, le chantier de fouilles archéologiques s'ouvre au public dans le cadre des Journées européennes du patrimoine

Promenade dans les entrailles de la Col

La 24^e édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les 9 et 10 septembre prochain dans tout le canton. A cette occasion, le chantier de conservation et de restauration de la Collégiale s'ouvre au public pour une série de visites guidées. Une occasion unique d'explorer l'intérieur de l'église du plus profond de ses entrailles jusqu'à mettre le nez dans ses voûtes étoilées!

L'intérieur de la Collégiale est méconnaissable: le plancher en bois a laissé place à des trous béants, tandis que le mobilier a été remplacé par des tables recouvertes d'outils utilisés pour inspecter les différentes strates en sous-sol. Le canal du chauffage, datant du 19^e siècle, s'effondrait, la nouvelle installation impliquant la destruction de couches jusqu'à 50 cm. C'est précisément à cette profondeur que se trouvent les plus importantes traces du passé. «On n'ouvre pas le sol juste pour satisfaire notre curiosité, mais bien pour documenter ces vestiges avant leur disparition», précise Christian de Reynier, archéologue auprès de l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologique (Opan). «L'enjeu de ces fouilles consiste

à mieux comprendre le fonctionnement d'un chantier de construction au XII^e siècle», ajoute le conservateur cantonal Jacques Bujard, chef de l'Opan.

Fouille-école

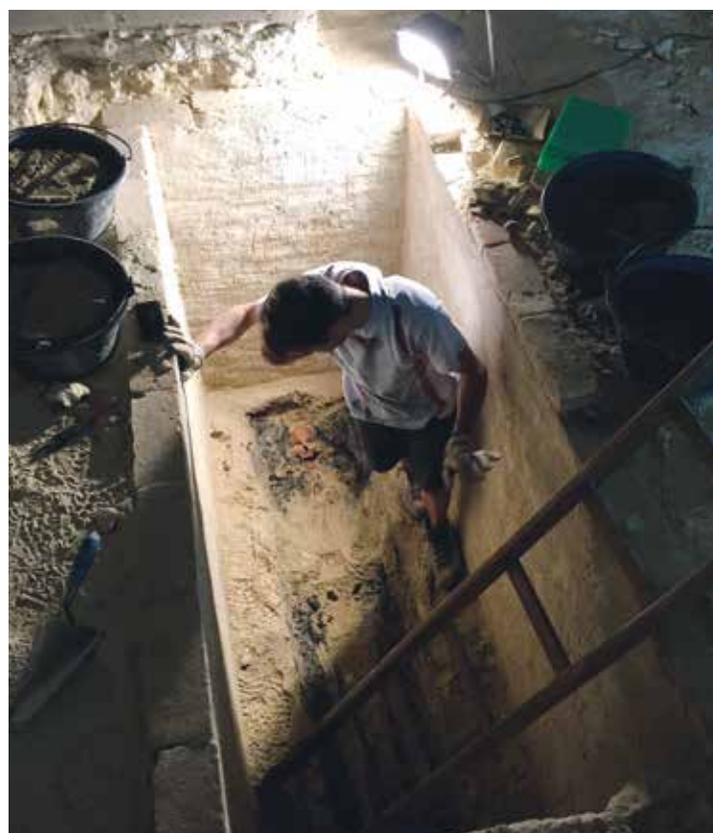
Menés sous la direction de l'Opan, les travaux de fouilles du site sont effectués par des étudiants en archéologie

« L'enjeu de ces fouilles consiste à mieux comprendre le fonctionnement d'un chantier de construction au XII^e siècle ».

des Universités de Neuchâtel et de Lausanne. « En tant qu'ancien étudiant, je peux dire à quel point c'est indispensable de pouvoir participer à un tel chantier. On y apprend toutes les ficelles du métier», précise Christian de Reynier. Les fouilles ont permis de déceler de nombreuses sépultures, essentiellement des tombes de notables jusqu'au 19^e siècle. Une série d'ossements, dont plusieurs crânes, extrêmement bien conservés, sont visibles de part et d'autre du chœur de la Collégiale. «Il existe un réel



Des étudiants en archéologie des Universités de Neuchâtel et de Lausanne inspectent minutieusement le site.



Plusieurs tombes de notables, dont celle de ce gouverneur récompensé par le roi de Prusse, ont été découvertes dans l'église.

intérêt scientifique à pouvoir accéder à une population aussi ancienne», expose l'archéologue. «Ces os nous amènent un certain nombre de données anthropologiques. Ils nous renseignent notamment sur la santé de ces gens», abonde le conservateur cantonal Jacques Bujard. Et de relever: «Tous les squelettes seront prélevés, afin d'être conservés».

Traces d'occupation antérieure

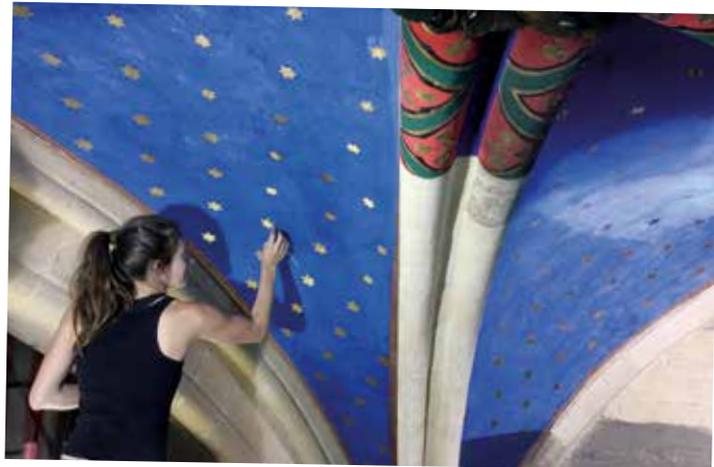
Pour l'équipe technique, tout l'intérêt de ces fouilles réside dans l'étude des différents niveaux du sol. Entre les solides fondations de l'édifice, on distingue un bout de mur coupé par ces dernières et par l'installation du chauffage. «Cet élément pourrait attester d'une occupation avant la construction de la Collégiale actuelle. Celle-ci avait débuté vers 1190, mais la présence de chanoines est signalée vingt ans auparavant. Il n'est pas exclu qu'une chapelle

ait pu se tenir à cet endroit», explique Christian de Reynier. Quoi qu'il en soit, les travaux de fouilles et les sondages déjà effectués sur les élévations, les joints et marques lapidaires permettent d'affiner les connaissances sur l'évolution du chantier de la Collégiale. L'un des piliers du chœur de l'église comporte des indices intéressants: il est possible d'observer un autre mur, dont la construction a été avortée. «On voit ici que le projet de construction a certainement été remanié pendant la phase de chantier, peut-être après une interruption», détaille Christian de Reynier. En dévoilant ses travaux, l'Opan invite le public à se réapproprier ce patrimoine historique. «Nous ne disposons de presque aucun texte sur les origines de Neuchâtel. C'est par l'étude des monuments que nous pouvons en apprendre davantage sur notre passé», conclut le conservateur cantonal. (ak)

légiale en restauration



sement les différentes couches du sol dans le chœur et le transept de la Collégiale.



Sous les voûtes, les travaux de conservation-restauration sont effectués sans aucun produit chimique pour éviter de nuire aux qualités architecturales de l'édifice.



L'équipe technique a creusé des trous de 50 cm de profondeur, afin d'étudier les différentes strates du sol. • Photo : Stefano Iori



Les ossements apportent des renseignements sur l'état de santé des populations anciennes. • Photo : Stefano Iori

« Héritage du pouvoir »

Certains édifices sont des emblèmes du pouvoir, par leur situation qui les met en évidence, leur construction monumentale et leur ornementation somptueuse. Les prochaines Journées européennes du patrimoine, les 9 et 10 septembre, seront consacrées à la représentation et à l'expression du pouvoir dans le patrimoine culturel bâti. Le programme neuchâtelois de cette 24^e édition se décline en onze visites à travers le canton. En ville de Neuchâtel, outre le chantier de la Collégiale, les visiteurs pourront découvrir le lieu qui abritait autrefois la Loge La bonne Harmonie, au numéro 9 de la rue de Pierre-à-Mazel. A l'époque, ce bâtiment consolida l'implantation de la franc-maçonnerie dans le chef-lieu, le roi de Prusse étant lui-même franc-maçon. Au Centre Dürrenmatt, on abordera le thème du pouvoir à travers différents lieux, textes et images du dramaturge.

• **Infos et programme complet sur www.patrimoineromand.ch**



Les événements savoureux du week-end ont attiré plus de 25'000 personnes

Enorme succès pour les Gloutons

Une ambiance magique sous un chapiteau de fanions et d'ampoules multicolores, des camionnettes parfois originales venues proposer des mets du monde entier, mais aussi de la région, une expo photo et des affiches où les dessinateurs en mettaient plein la vue aux passants, et des cours de cuisine très prisés: le week-end des Gloutons du Lac, événement phare de l'année Neuchâtel Ville du Goût 2017 a connu un fantastique succès. Retour en images sur un week-end haut en saveurs et en couleurs.

Quelque 25'000 personnes ont profité des températures estivales pour participer au premier Street Food Festival de la ville, organisé sur la place du Port. Et samedi, elles ont pu assister à la cérémonie célébrant les 20 ans de jumelage entre Neuchâtel et ses consœurs d'Aarau et de Sansepolcro. De jour comme de nuit, la foule n'a pas désempli. Les festivaliers ont même dû s'armer de patience pour atteindre le début de la file et goûter aux mets tant convoités. Salés ou sucrés, chauds ou froids, les aliments, pour la plupart de saison, ont séduit les gourmands tant par leur présentation que par leurs goûts.

Photos:

Le président de la Ville de Neuchâtel Fabio Bongiovanni échange des cadeaux avec le maire de Sansepolcro Mauro Cornioli à l'occasion des 20 ans de jumelage entre les deux villes.

Dix illustrateurs, ici Hermann Mendes, ont dessiné en live le long du quai Ostervald. L'exposition est visible jusqu'au 17 septembre.



Les gourmands en ont pris plein les papilles: ils ont pu déguster des mets venus des quatre coins du monde, cuisinés avec passion et savoir-faire. • Photos: Stefano Iori



Informatique pour les seniors

Les ateliers Cyberthé redémarrent

Pro Senectute Arc jurassien et le Semestre de motivation du canton de Neuchâtel organisent depuis 2010 l'atelier Cyberthé, atelier d'informatique destiné aux seniors qui souhaitent consolider et perfectionner leurs connaissances informatiques. Ils sont accompagnés par un groupe de jeunes participants du Semestre de motivation, qui répondent de manière individualisée à leurs questions. A raison d'un mercredi par mois (en principe, le 1^{er} du mois) des ateliers thématiques sont également proposés.

La nouvelle saison des ateliers Cyberthé débutera le 6 septembre 2017, avec une série de 4 ateliers ouverts aux questions individuelles. La première rencontre thématique aura lieu mercredi 4 octobre 2017 avec un atelier sur le thème «Economi- ser intelligemment sur les primes maladie», animé par M^{me} Muster de la Fédération romande des consommateurs. Lieu: Semo, Tivoli 28. Horaire: de 14h à 16h. Prix: 6 francs. Contact et préinscription (souhaitée): Mélanie Stadelmann, Pro Senectute Arc jurassien, tél. 032 886 83 20.



Rassemblement cantonal le 7 septembre

Une torrée pour le Nhoj

Neuchâtoises et Neuchâtois sont chaleureusement invités le 7 septembre à 18h30 à participer à un rassemblement cantonal, sur le site du futur Nouvel hôtel judiciaire (Nhoj), à La Chaux-de-Fonds. Mise sur pied par le Conseil d'Etat et les trois villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, avec la participation annoncée de plusieurs communes, de l'Association RUN ou encore de l'association Oui au Nhoj cette manifestation entend donner un signal fort et souligner qu'au-delà des divergences d'opinion et des intérêts particuliers, le

canton de Neuchâtel doit avancer uni. Pour les organisateurs, un projet rationnel comme celui du Nhoj, sur un site idéal par son emplacement, offre l'opportunité de poser un nouveau jalon pour l'avenir du canton.

La soirée festive et conviviale du 7 septembre verra le drapeau et l'hymne neuchâtois (instrumental) revisités en direct par des artistes de la région, autour d'une torrée, tradition neuchâtoise vivante, reconnue comme patrimoine immatériel. L'humour sera aussi au rendez-vous, avec une plaidoirie de Vincent Kohler.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Claude Schorderet, architecte à Neuchâtel (bureau GMS Architecte), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation et changement d'affectation d'un bâtiment existant, création de 8 appartements, 3 studios et d'une surface commerciale ou tertiaire à la rue des Battieux 40, article 11121 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104043 pour le compte de la Société Eskimmo.ch.

Les plans peuvent être consultés du 1^{er} septembre au 2 octobre 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Conseil général

Motions et postulats à l'ordre du jour le 4 septembre

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 4 septembre 2017, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant

Rapports du Conseil communal

17-012

Rapport d'information du Conseil communal concernant le postulat no 175 du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts concernant l'«Amélioration du processus d'inscription en structure parascolaire : Informer les parents plus tôt».

17-011

Rapport d'information du Conseil communal concernant les motions et postulats.

17-011 A

Rapport d'information complémentaire du Conseil communal en réponse à la motion no 285 du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée: «Fontaine, je ne gaspillerai pas ton eau».

17-011 B

Rapport d'information complémentaire du Conseil communal en réponse à la motion no 292 du groupe PopVert-Sol par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée «Les canalisations d'eaux usées, source de chaleur et de froid».

17-011 C

Rapport d'information complémentaire du Conseil communal en réponse

La Ville officielle

Faites vérifier votre récolte au Jardin botanique

Vos champignons sous une loupe experte



Un panier qu'il s'agit de faire contrôler. • Photo: Blaise Muhlhauser

Pour la quatrième année consécutive, le Jardin botanique de la Ville de Neuchâtel offre la possibilité aux promeneurs de venir faire contrôler gratuitement leur récolte, tous les dimanches après-midis jusqu'au 22 octobre. Gaëlle Monnat, contrôleuse Vapko, est à disposition du public dans la Villa du Jardin botanique, **tous les dimanches de 15h30 à 17h30**. Ce service gratuit, qui a démontré son utilité ces trois dernières années, est à nouveau proposé par le Jardin botanique de la Ville de Neuchâtel. Renseignements au 032 718 23 50, chemin du Pertuis-du-Sault 58, www.jbneuchatel.ch). Par ailleurs, d'autres contrôleurs Vapko sont présents sur le littoral neuchâtelois, à Peseux, Saint-Blaise, Cortailod et Boudry.

Conseil général (suite)

aux motions nos 308, 321, 322, 323 et 324 en lien avec la thématique de la gestion des déchets.

17-011 D

Rapport d'information complémentaire du Conseil communal en réponse à la motion no 279 «Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local» et au postulat no 134 «Pour une animation socioculturelles dans les quartiers».

Autres objets

17-608

Interpellation du groupe socialiste par M. Gabriele Jeanneret et consorts, intitulée «Une ville digne de la petite reine!».

17-612

Interpellation de M^{me} Johanna Lott Fischer et consorts, intitulée «Elève en situation de handicap et scolarisé près de chez soi: un droit fondamental non respecté à Neuchâtel».

17-613

Interpellation dont le traitement en priorité est demandé, du groupe Vert'libéraux/PDC par Mme Sylvie Hofer-Carbonnier et consorts, intitulée «Société de Navigation et Cap gourmand SA: le président a-t-il outrepassé ses pouvoirs?».

Neuchâtel, le 23 août 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Le chancelier, Fabio Bongiovanni Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatel-ville.ch

Offre d'emploi

La Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son Centre Electronique de Gestion un poste d'

informaticien de gestion - Intégrateur ERP à 80%

Votre mission: Analyse et prise en compte des demandes clients, paramétrage et tests des solutions installées, formation et assistance des utilisateurs dans le domaine de l'informatique communale orientée finance et projets d'organisation.

Délai de postulation: 13 septembre 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:

www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

Conseil général

Proclamation d'un conseiller général

En date du 23 août 2017, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. François Chédel, 4^e suppléant de la liste solidaritéS, en remplacement de M^{me} Marion Zwygart, démissionnaire.

Neuchâtel, le 23 août 2017.

Le Conseil communal

Cours pour les seniors

Circuler à tout âge

«Etre mobile avec les transports publics»: c'est le cours proposé pour les seniors qui veulent maîtriser leurs déplacements en transports publics. A l'issue de cet atelier gratuit, les participant-e-s sauront utiliser sans peine les distributeurs de billets à écran tactile, parmi bien d'autres thématiques abordées. **Le cours a lieu mardi 12 septembre de 8h30 à midi** dans le bâtiment de l'ECAP, Place de la Gare 4. Inscription obligatoire: 032 886 83 39.





La chronique « Neuchâtel autrefois » (IV)

Belvédères et panoramas chaumonniers



Yves Demarta

Cette table d'orientation « dressée par ordre de la Section neuchâteloise du CAS en juin 1881 » se situe à l'extrémité sud de la propriété privée de Mt Riant des « Zürcher Schülerferien » (Signal 66).

Magnifiquement dessinée et gravée sur métal gris par l'ingénieur Xavier Imfeld, elle a la forme d'une demi-couronne au diamètre de 180 cm pour une largeur de 27 cm. Elle repose sur une assise en pierre d'Hauterive supportée par 7 piliers stylisés. Le balcon rectangulaire qui l'accueille, que soutiennent des murs de pierre, large de 8 mètres, a vu sa longueur portée à 12 mètres en 1904, quand l'architecte E. Colomb y construisit un pavillon grand siècle à colonnades en roc blanc, agrandi en 1907, pour A. Bourquin. On l'aperçoit de la route menant à l'école-chapelle, en haut et tout à l'ouest de la pente herbeuse dominante.

Le panorama illustre et détaille une vue qui s'étendait de l'école-chapelle et du Napf au Creux du Van. La



La table d'orientation du CAS, à Chaumont, en 1896, avant le prolongement vers l'arrière de l'esplanade et la construction du pavillon. • Photo : Quartier-la-Tente

pointe du Grain y est curieusement appelée Pointe du Signal : était évoqué ainsi un ancien et légendaire poste d'observation tout proche ou plutôt le surplombant Signal de Bevaix (ou de la Chaille) fermant au sud le Creux du Van?

En 1881, puis en 1888, le CAS édita une reproduction redressée et colorée de ce panorama de 122x20 cm. Qu'il compléta par une carte et un guide de Chaumont-Chasseral extrait de la carte nationale au 1.25'000 avec un texte vantant les lieux et signalant

les sentiers pédestres, vendu 2 francs. Ce type de panoramas métalliques demeure rare dans le canton. A Chaumont, on en dénombre deux, dont il conviendrait d'assurer une protection légale et matérielle vu leur importance patrimoniale. Celui du CAS, protégé par un verre et un couvercle de zinc, souffre d'infiltrations d'eau.

Le second se trouvait au haut d'une Tour du Funiculaire construite en 1912, que l'artiste F.L. Ritter qualifia alors d'inutile et laide. C'est pourtant de sa plateforme supérieure que

l'on a la vue méridionale chaumonnaise la plus élargie, du Hasenmatt soleurois au Dos d'Ane.

En 1920, à la demande de la Compagnie du Chemin de fer Neuchâtel-Chaumont, gérée par les TN, le cartographe neuchâtelois Maurice Borel et Cie (1860-1926) et son associé alsacien Lucien Fernbach ont réalisé un panorama gravé sur cuivre ou bronze, semi-circulaire de 136x70 cm, la partie centrale indiquant l'éloignement des sites représentés, parmi lesquels près de 200 sommets alpestres et diverses informations géographiques.

Le panorama actuel

Sans doute jugée trop finement détaillée, pour une majorité de visiteurs, lors des travaux de réfection de la Tour en 1989-90, il fit place à une œuvre peinte bien moins informative réalisée par le graphiste, dessinateur et aquarelliste feu Daniel de Coulon, auteur de nombreuses publications. Sous laquelle demeure, nue, la table de béton qui supportait le panorama initial. Celui-ci, sauvé à l'initiative d'employés TN et restauré dans les ateliers de l'Évole, est maintenant exposé dans la salle d'attente de la station de Chaumont. Superbe! Quant à Maurice Borel, la toute prochaine Nouvelle Revue Neuchâteloise lui sera consacrée.

Y. D.



Neuchâtel en détails



Le toit polychrome de la Collégiale se remarque de loin. • Photo : Stefano Iori

« Plus belle on la revoit, sous l'ombre et la lumière, orner la ville et l'embellir »

Ces vers sont extraits d'un poème composé à l'occasion de l'inauguration de la Collégiale de Neuchâtel après sa restauration, le 26 mars 1870. Cette « restauration » bien intentionnée va au-delà de simples réparations ou consolidations. Dans le but de retrouver le « style primitif » de l'édifice, on n'hésite pas à démolir certaines parties et à en rebâtir d'autres.

Parmi les changements principaux figurent l'ajout d'une seconde flèche, la suppression des chapelles latérales et la remise en état du cloître. La toiture de l'édifice subit elle aussi une modification importante. Les tuiles canal plates sont abandonnées au profit de tuiles vernissées formant des motifs géométriques.

Produites par une tuilerie alsacienne, ces grandes tuiles d'argile à emboîtement ont été vraisemblablement fabriquées en partie mécaniquement, mais achevées à la main. Leur extrémité prend la forme d'un arc brisé. Elles sont disposées selon un motif losangé qui s'inspire probablement de différents exemples des XV^e et XVI^e siècles.

Récemment restauré (selon d'autres principes que ceux qui prévalaient en 1867-1870...), le toit polychrome de la Collégiale constitue aujourd'hui une caractéristique distinctive du bâtiment.

Vincent Callet-Molin

Echos

- Samedi 26 août, M^{me} Charlotte Opal, 1^{re} vice-présidente du Conseil général, a représenté les Autorités communales lors du 25^e anniversaire de l'Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique - ANAAP, à Chézard-St-Martin.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Denise et Werner Frank-Lorenzoni, Susanne et Claude Duvoisin-Bolli, Véronique et Olivier Degremont-Leuba, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, ainsi que Nicole et Henri Tanner-Vigneron, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

Hôpital neuchâtelois

Obésité, les maux pour le dire

Le cycle de conférences publiques les Jeudis de l'HNE (Hôpital neuchâtelois) traitera de l'obésité, une maladie complexe, souvent mal comprise, qui nécessite une prise charge multidisciplinaire. Elle représente un problème majeur de santé public: un Suisse sur quatre souffre d'un excès de poids.

Comment s'en sortir? Quand faut-il envisager une intervention chirurgicale? Quels sont les risques? L'équipe multidisciplinaire de l'HNE et du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) va à la rencontre de la population pour répondre à ces questions. Cette conférence se déroulera

**jeudi 7 septembre 2017
de 19h à 20h30**

à l'auditoire du site HNE-Pourtalès
Intervenants: Dr Alend Saadi, chirurgien viscéral et de l'obésité, Véronique Guerne, diététicienne spécialisée, Nicole Krähenbühl, psychologue spécialisée.

ban
bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!

La Ville officielle

Votation fédérale et cantonale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise:

en votation fédérale sur

- a) l'arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire», retirée);
- b) l'arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée;
- c) la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020;

et en votation cantonale sur

- a) le décret du 1^{er} décembre 2016 portant octroi d'un crédit d'engagement de 48'500'000 francs pour la construction d'un nouvel Hôtel judiciaire à La Chaux-de-Fonds;
- b) le décret du 27 mars 2017 portant la modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Réforme des institutions);
- c) le décret du 22 février 2017 portant modification:
 - du décret fixant les coefficients de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct dus par les personnes physiques;
 - du décret fixant les coefficients de l'impôt cantonal et communal sur le bénéfice et le capital des personnes morales;
 - du décret approuvant une modification apportée à l'accord signé le 11 avril 1983 par le Conseil fédéral et par le Gouvernement de la République française relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers d'une part, concernant la compensation financière prévue par cet accord d'autre part.

Le 24 septembre 2017

vu la décision du Conseil fédéral de soumettre trois objets à la votation populaire du 24 septembre 2017, du 12 avril 2017;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 24 septembre 2017 à 10h00, au plus tard.**

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 23 septembre 2017 à 12h00, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 24 septembre 2017 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 / 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 24 septembre 2017, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assis-

ter, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 22 septembre 2017, à 15h00.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 16 août 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier, Rémy Voirol**



Semaine du 30 août au 5 septembre 2017

Trois sorties cinéma



Bonne pomme

Gérard en a marre d'être pris pour une bonne pomme par sa belle-famille. Sans crier gare, il décide de changer de vie: il quitte tout et part reprendre un garage dans un village niché au fin fond du Gâtinais. Très vite, il rencontre Barbara, censée gérer une ravissante auberge en face de chez lui. Femme libre, impré-

visible, irresponsable, elle va le fasciner, et l'entraîner un peu malgré lui dans des aventures inattendues. Une comédie de Florence Quentin qui réunit deux monstres sacrés du cinéma français, Gérard Depardieu et Catherine Deneuve. | **Studio**

Petit paysan

Pierre (Swann Arlaud), la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa sœur vétérinaire (Sara Giraudeau) et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée, mais ne peut se résoudre à faire abattre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver. Un premier long-métrage d'Hubert Charuel, qui a eu les honneurs de la Semaine de la critique à Cannes. | **Bio**



L'amant d'un jour

Dans ce film en noir et blanc, présenté à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, le cinéaste Philippe Garrel narre les états d'âme d'un cinquantenaire confronté au regard amusé de sa maîtresse de 23 ans et de sa fille du même âge, qui s'est réfugiée chez lui à cause d'un chagrin d'amour. Pour cet

homme dépassé par l'amitié des deux jeunes femmes, la différence d'âge va de pair avec la différence de sexe. Un film empreint de légèreté et d'autodérision avec Eric Caracava, Esther Garrel et Louise Chevillote, sur une bande-son de Jean-Louis Aubert. | **Cinema Minimum**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, rédactrices

Illustration: Stefano Iori, photographe

Secrétariat: Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction

Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: Anne-Catherine Brocard

Impression et publicité: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi, (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô, ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h; Piscines extérieures, tous les jours de 9h à 20h. Je 31.08 et ve 01.09, Triathlon des écoles, bassin 50m et plongeurs extérieurs disponibles au public dès 15h30. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations.

Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de

7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du samedi 2 et dimanche 3 septembre 2017

Sud:

Collégiale: di 03.09, 10h, culte avec sainte cène, M. Y. Tissot.

Temple du Bas: je 31.08, 10h, méditation, salle du refuge; di 03.09, 10h, culte paroissial avec saint cène, M. C. Bacha, vente de fruits Terr'Espoir.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines: di 03.09, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Hôpital Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 02.09, 17h, messe en portugais; di 03.09, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 02.09, 17h, messe; di 03.09, 10h15, messe en italien.

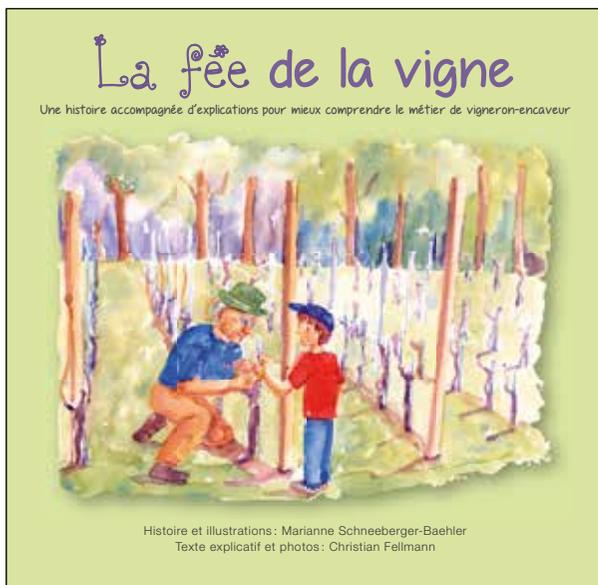
La Coudre, église Saint-Norbert: sa 02.09, 18h30, messe; di 03.09, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa 02.09, 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 03.09, 10h, messe radiodiffusée.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di 03.09, messe à la Chaux-de-Fonds.



Existe aussi en kamishibai bilingue français-allemand
Format A3, 17 planches laminées
CHF 70.- + frais de port

La fée de la vigne

De Marianne Schneeberger-Baehler (illustrations et histoire)
et Christian Fellmann (texte explicatif et photos)

Cet ouvrage, destiné aux enfants dès 5 ans, raconte l'histoire d'une petite fée que Pierrot aimerait bien rencontrer en allant à la vigne avec son grand-père. Avec, en vis-à-vis de chaque page de l'histoire, des explications simples sur le travail à la vigne pendant une année.

Format: 21 x 25 cm – 50 pages

Prix: CHF 25.- + frais de port

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 25.- + frais de port)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Route de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch ou www.aquarellealacarte.ch

Une équipe à votre service!



imprimerie
messeiller sa

Route des Falaises 94
2006 Neuchâtel
Tél. 032 725 12 96
Fax 032 724 19 37

www.messeiller.ch



La vente des billets individuels pour la saison 2017-2018 du Théâtre du Passage est ouverte depuis mardi

Six occasions de s'arracher à la grisaille

Le Théâtre du Passage ouvre la vente des billets individuels pour sa saison 2017-2018. Avec 46 spectacles au programme, il s'agit de la plus conséquente jamais proposée. Entre théâtre, cirque, humour, danse et musique: il y en a pour tous les goûts dans une large palette de registres comme l'illustre notre sélection de six spectacles. Voyez plutôt!

Suite au succès rencontré, déjà 1350 abonnements de saison comptabilisés, six représentations supplémentaires sont d'ores et déjà programmées et d'autres pourraient encore venir. «Nous proposons une large gamme de tarifs toujours dans un souci de démocratiser l'accès à la culture, en particulier pour les jeunes et les familles», indique Robert Bouvier, directeur du Théâtre du Passage. Et d'insister: «Le prix d'un billet ne doit pas être un frein pour franchir les portes du théâtre». Dans cet esprit, plusieurs pass avec des rabais dégressifs sont proposés. L'occasion de se faire plaisir et, comme le dit la devise du Passage cette année, de «s'arracher à la grisaille».

• **Infos et billetterie sur www.theatredupassage.ch**

La serva padrona



Illustration: Garance Willemin

Après avoir interprété les partitions de «Carmencita» et «Don Quichotte», le quatuor Histoires de musique propose «La serva padrona», un nouvel opéra, adapté pour petits et grands et créé au Théâtre du Passage. La metteuse en scène Marianne Radja adopte un style joyeux et espiègle pour rendre les œuvres lyriques accessibles à toutes et tous. Dans cette intrigue digne de la commedia dell'arte, le vieil Uberto songe à épouser la femme qui saura dompter Serpina, sa servante effrontée qui lui mène la vie dure. Mais celle-ci ne recule devant aucune manigance pour devenir elle-même la

maîtresse de maison. Avec la participation dans le rôle-titre de la talentueuse soprano neuchâteloise Laurence Guillod. **Du 22 au 26 novembre.**

Comment ai-je pu tenir là-dedans ?



Las de voir ses chèvres s'enfuir en quête de grands espaces, Monsieur Sequin décide d'attacher et d'enfermer sa nouvelle protégée, Blanquette. Un beau jour pourtant, il retrouve sa corde arrachée. Tout le monde connaît la fable d'Alphonse Daudet sur les conséquences du non-respect des limites. Le metteur en scène Jean Lambert-wild en propose une adaptation très personnelle. Sur scène, la comédienne emmène le public dans une échappée déroutante. Un hymne à la liberté et à la soif d'indépendance! **Mercredi 10 janvier à 18h.**

Photo: Tristan Jeanne-Valès

Le syndrome de Cassandra



La nouvelle saison du Théâtre du Passage réserve son lot de surprises. A commencer par le spectacle de Yann Frisch, ancien champion du monde de magie, qui se présente seul sur scène dans le rôle d'un drôle énergumène. Frappé par la même malédiction qu'a connue Cassandra, ce clown cherche une légitimité dans le regard de l'autre sans jamais la trouver. Une parabole de l'aliénation où l'artiste prend un malin plaisir à manipuler le public dans un spectacle dense et virtuose. «Une clownerie poétique qui ravira tous les amateurs d'illusions», assure Robert Bouvier, directeur du théâtre. **Samedi 28 et dimanche 29 octobre.**

Photo: Christophe Raynaud de Lage

Take off!



Photo: Peter Schnetz

Les jeunes talents romands et alémaniques de la danse contemporaine suisse se réunissent sur scène pour un spectacle, qui marque l'obtention de leur bachelor. Issus de la Haute école des arts de la scène de Lausanne et de la Haute école d'art de Zurich, ces nombreux interprètes démontreront toute l'étendue de leur talent au travers de créations originales signées par Fabrice Mazliah

et Jasmine Morand, chorégraphes suisses de renom. «On ressent chez ces jeunes la soif de tout donner, l'envie d'enfin rencontrer le public», relève Robert Bouvier. **Samedi 5 mai à 20h.**

Semaine italianissima



Photo: Simone Moleri

Au printemps, la culture italienne sera à l'honneur pendant une semaine. Le public se verra proposer trois spectacles en italien, sous-titrés en français. Au programme: une pièce de Giampiero Pizzol et deux de Carlo Goldoni.

- «Thomas More», l'œuvre retrouvée de William Shakespeare, mise en scène par Otello Cenci. **Mercredi 25 avril à 20h.**
- «Arlecchino, servitore di due padroni», mise en scène par Giovanni Moleri. **Mercredi 2 mai à 20h.**
- «Le smanie per la villeggiatura», adaptation et mise en scène par Emanuele Barresi. **Jeudi 3 mai à 20h.**

Le pass Italianissima, comprend les trois spectacles pour le prix de deux.